

**Finance pour tous :
Promouvoir l'inclusion Financière en Afrique Centrale**

**Conférence Régionale
Organisée par la BEAC et le FMI
Brazzaville (Congo)
23 Mars 2015**

1

**Session 4 : PROMOTION DE L'INCLUSION
FINANCIÈRE : POLITIQUES PRATIQUES**

**DISPOSITIF D'ACCES AUX MICROCREDITS
POUR LES PERSONNES DEFAVORISEES, CAS
DU FORSEGD EN REPUBLIQUE DU CONGO**

*Par Madame Emilienne RAOUL, Ministre des affaires sociales, de
l'action humanitaire et de la solidarité*

2

Plan de présentation

- I. Contexte
- II. Présentation du FORSEGD
- III. Activités préalables pour la mise en place du FORSEGD
- IV. De l'identification au financement des projets des candidats
- V. Conditions de financement des projets
- VI. Les innovations dans le dispositif FORSEGD
- VII. Résultats
- VIII. Contraintes et propositions

3

I- Contexte

- En 2005, 50,7% de la population se trouvait en dessous du seuil de pauvreté monétaire (plus forte en milieux rural et semi-urbain).
- La situation de l'emploi est caractérisée par : (i) un fort taux de chômage des jeunes de 18 à 29 ans, environ 31% (ii) une forte inadéquation entre l'offre et la demande.
- Le Congo étant classé pays post-conflit, il obtint en mai 2006 un don du Fonds Africain de Développement (FAD) pour la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Réinsertion Socioéconomique des Groupes Défavorisés, en sigle PARSEGD, placé sous la tutelle du ministère des affaires sociales avec comme partenaires sectoriels les ministères des finances, de la santé, de l'enseignement technique, des PME, et de la promotion de la femme.

4

I - Contexte (suite)

- Le PARSEGD a été mis en œuvre en s'appuyant sur la stratégie d'intervention des « 4P » développée par le MASAHS :
 - Prévention des risques sociaux
 - Protection et Prise en charge des populations vulnérables
 - Promotion de l'autonomisation des populations vulnérables

La création du FORSEGD s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'autonomisation des populations vulnérables

5

II - Présentation du FORSEGD

Le Fonds de Réinsertion Socioéconomique des Groupes Défavorisés en sigle FORSEGD, a pour l'objectif de faciliter l'accès au microcrédit des personnes défavorisées exclues du système bancaire classique.

Les actionnaires du FORSEGD sont:

- l'Etat (à travers le ministère des finances et le ministère des affaires sociales)
- La Chambre de commerce de Brazzaville
- Les EMF
- Les PME
- Les ONG

Les organes du FORSEGD sont : l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et la Direction Générale

Ces organes s'appuient sur le commissaire aux comptes et le comité de garantie

6

III. Activités préalables pour la mise en place du FORSEGD : renforcement des capacités des EMF pour une meilleure prise en compte de leur mission sociale par :

- la formation de 350 cadres et agents de 18 établissements de microfinance
- la formation de 64 cadres et agents des EMF à l'utilisation du logiciel loan performer
- la formation de plus de 4 000 candidats issus des groupes vulnérables
- la dotation de 125 ordinateurs et de 35 licences du logiciel Loan Performer aux EMF
- la mise à disposition de 471 000 000 Fcfa à 13 établissements de microfinance pour accroître leur capacité de production de crédits.

7

IV- De l'identification au financement des projets des candidats

- **Phase 1** : Identification et sélection des candidats de nationalité congolaise par les Circonscriptions d'Action Sociale (CAS)
- **Phase 2** : Formation des candidats à l'esprit et à la gestion d'entreprise par la Cellule Technique du FORSEGD, ou le Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC) ou la CAS pour le programme microcrédit
- **Phase 3** : Répartition des candidats auprès des tuteurs ou tutrices de la CAS
- **Phase 4** : Coaching et montage du dossier financier (Business Plan ou Fiche projet) par le FJEC, le tuteur ou le bénéficiaire avec l'assistance de la cellule technique du FORSEGD

8

IV- De l'identification au financement des projets des candidats (suite)

- **Phase 5** : Signature d'un contrat d'insertion entre la CAS et le candidat
- **Phase 6** : Dépôt du dossier à l'EMF pour étude et financement
- **Phase 7** : Analyse et avis du comité de garantie du FORSEGD sur le projet du candidat approuvé par l'EMF
- **Phase 8** : Accompagnement du candidat dans le remboursement du crédit et la gestion de sa micro entreprise par :
 - le tuteur ou tutrice des affaires sociales
 - l'agent de crédit de l'EMF

9

V – Conditions de financement des projets

Les personnes éligibles doivent remplir les conditions suivantes :

- être identifiées et reconnues par le service social comme étant une personne en situation de précarité
- avoir signé un contrat d'accompagnement et d'insertion sociale avec le service social
- présenter un projet acceptable et bancable
- respecter les caractéristiques de crédit ci-après :

10

V – Conditions de financement des projets (suite)

Montant du crédit :

- 25 000 Fcfa – 500 000 Fcfa pour les projets d'insertion par les AGR
- 250 000 Fcfa – 1 000 000 Fcfa pour les projets de création ou de développement de TPE/PME (candidat à l'auto emploi)
- 500 000 Fcfa – 5 000 000 Fcfa pour les projets des candidats entrepreneurs et des ex-combattants pour la création ou le développement de PME
- 2 000 000 Fcfa – 30 000 000 FCFA pour les groupements

Durée : 1 à 20 mois

Délai de grâce : 1 à 6 mois

Modalité de remboursement : hebdomadaire ou mensuelle

Taux d'intérêt : 2 à 3% par mois

11

VI- Les innovations dans le dispositif FORSEGD

- Partenariat public-privé
- Traitement juste et respectueux des candidats avec possibilité de règlement des litiges par l'intermédiaire des CAS
- Accompagnement des EMF (refinancement et couverture de risque 50%)

Partage risque

50 % couverts FORSEGD

50 % couverts EMF

- Accompagnement psychosocial du candidat par un tuteur ou une tutrice
- Elaboration de petits projets avec l'appui des tuteurs
- Caution morale : le candidat doit présenter un ou deux témoins au lieu d'un avaliseur
- Allègement des conditions d'accès au crédit

12

VII - RESULTATS
A - PRODUCTION CREDIT AU 31 DECEMBRE 2013

LOCALITE	Programme Microcredit	Programme entrepreneurs	Programme auto emploi	Total
Brazzaville et Pool	232 631 990	106 421 981	17 191 920	356 245 891
Pointe-Noire	109 722 975	55 430 000	13 156 550	179 159 525
Oyo	2 000 000	3 744 000	0	5 744 000
Owando	12 460 500	0	0	12 460 500
Bokouele	650 000	0	0	650 000
Dolisie	3 849 700	9 327 500	0	13 177 200
Nkayi	0	0	0	0
Ouessou	1 081 000	0	0	1 081 000
Sibiti	3 393 750	0	0	3 393 750
TOTAL	364 708 915	175 023 481	30 348 470	571 911 866

13

VII - RESULTATS
A - PRODUCTION CREDIT AU 31 DECEMBRE 2013(Suite)

LOCALITE	BÉNÉFICIAIRES	MONTANT
Brazzaville et Pool	1 490	356 245 891
Pointe-Noire	543	179 159 525
Oyo	24	5 744 000
Owando	71	12 460 500
Bokouele	2	650 000
Dolisie	29	13 177 200
Nkayi	0	0
Ouessou	4	1 081 000
Sibiti	13	3 393 750
TOTAL	2 176	571 911 866

POURCENTAGE DE CREDITS ACCORDES PAR SEXE

Tous les programmes

- ✓ Femmes : 60,43%
- ✓ Hommes : 39,57%

LA PART DE CREDITS ACCORDES PAR SEXE EN POURCENTAGE

	Programme Microcrédit	Programme Entrepreneurs	Programme Auto emploi
Femmes	56,02%	34,08%	40,23%
Hommes	43,08	65,92%	59,77%

14

B - EXPERIENCE REUSSIE DE LOINGUI DEPARTEMENT DU POOL DANS LE CADRE DU DISPOSITIF FORSEGD

- Population du District de Louingui : 10 553 hab. (RGPH-2007)
- Population de Louingui Centre : 6 000 hab.

Partenaire : CAISSE FEMININE D'EPARGNE ET DE CREDIT MUTUEL (Louingui)

- Avec l'appui du FORSEGD la caisse s'est installée à Louingui et a démarré ses activités le 10 janvier 2012
- Ressources transformables en crédit du dispositif FORSEGD : 60 000 000 FCFA, au 31/12/2014
- Membres : 447 en 2014, soit une évolution de 62,19% de 2012 à 2014
- Epargne encours: 110 831 473 Fcfa, soit une évolution de 82,79% de 2012 à 2014
- Epargne moyenne: 247 945 Fcfa en 2014
- Production crédit: 168 397 655 Fcfa de 2013 à 2014, soit une évolution de 99,99% en 1 an
- Taux de remboursement : 98%

15

B - EXPERIENCE REUSSIE DE LOINGUI DEPARTEMENT DU POOL DANS LE CADRE DU DISPOSITIF FORSEGD (suite)

Secteurs d'activités financés : 75%, secteur agricole (maraîchage, arboriculture), 17%, secteur d'élevage (volaille, porcherie, pisciculture,), 8%, secteur commercial

- 7 000 poules pondeuses avec un taux de ponte de 90%
- 45 Kits (moto pompe, pulvérisateur, tuyaux d'aspiration et de refoulement)
- 4 motoculteurs
- etc.

16

Contraintes

➤ *D'ordre général :*

- Réticence des EMF à octroyer des crédits aux personnes extrêmement pauvres
- Absence des EMF dans les zones rurales où le taux de pauvreté est très élevé
- Déséquilibre entre la mission commerciale et la mission sociale des EMF au profit du commercial

➤ *D'ordre spécifique :*

- Insuffisance de la production d'aliment de bétail

17

Propositions

- Mettre en place un fonds d'amorçage sous forme de subvention au profit des très pauvres
- Dynamiser la production agricole dans les zones rurales défavorisées pour attirer les EMF

18

EN GUISE DE CONCLUSION

Le secteur informel constitue dans notre pays un gisement important de création d'emplois. Aussi, l'inclusion sociale des pauvres est une condition majeure de la réussite de la diversification économique engagée par le Président de la République.

La mise en œuvre de la politique de protection sociale non contributive qui prend en compte les aspects de santé, d'éducation, de formation, d'apprentissage et de création d'emplois, permettra de garantir la contribution à la croissance des personnes exclues du circuit économique.

19

EN GUISE DE CONCLUSION (suite)

Par ailleurs, il serait souhaitable d'organiser des rencontres périodiques de haut niveau sur les politiques d'inclusion financière dans la sous région.

Enfin, les meilleures pratiques d'inclusion financière devront être documentées, diffusées, vulgarisées dans les instituts qui concourent à la formation des cadres et agents de développement économique et social en Afrique centrale.

20

